



L'Entre-Guillemets

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

DÉCEMBRE 2025 | VOLUME 37 | NUMÉRO 10

GRATUIT

BRICOLAGE *de Noël*

SAMEDI • 6 • DÉCEMBRE

*Création de
boules de Noël*

détails p. 13

3

MOT DU MAIRE :
ENSEMBLE VERS
UNE VISION COLLECTIVE!

4-5

VOTRE
NOUVEAU
CONSEIL

8-9

VOS INSTALLATIONS
PRÊTES
POUR L'HIVER

12

HORAIRE DE LA
PATINOIRE
2025-2026

17

CHAPELLE DU LAC
UNE PROGRAMMATION
VIBRANTE POUR 2026

Fossambault
SUR-LE-LAC la vie est BELLE!

fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



JACQUES POULIN
Maire de Fossambault-sur-le-Lac
maire@fossambault.com



FRANÇOIS BÉGIN
District #1
district1@fossambault.com



MANON HUARD
District #2
district2@fossambault.com



LOUIS CLOUTIER
District #3
district3@fossambault.com



MYRIAM DEROY
District #4
district4@fossambault.com



EMMANUELLE ROY
District #5
district5@fossambault.com



ROBERT GENEST
District #6
district6@fossambault.com

PROCHAINE PARUTION : 1^{er} février 2026

DATE DE TOMBÉE : 6 janvier 2026

**CONCEPTION GRAPHIQUE,
MONTAGE ET IMPRESSION** :

Larivière aux pommes design

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

TIRAGE : 150 copies

PRENDRE NOTE
QUE NOUS N'AVONS
AUCUNE PUBLICATION
EN JANVIER

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois :

directrice générale adjointe et directrice du Service
des loisirs, culture et vie communautaire

Jacinthe Bergeron :

secrétaire-réceptionniste du Service des travaux publics

Jacques Arseneault : directeur général, trésorier et greffier

À noter que le genre masculin est utilisé dans ce document dans le but d'alléger le texte.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE

9 DÉCEMBRE 2025 • 19 H

SÉANCES EXTRAORDINAIRES

16 DÉCEMBRE 2025 • 19 H

ADOPTION DU BUDGET

18 DÉCEMBRE 2025 • 16 H 30

ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION

Les séances des 9 et 16 décembre sont diffusées en direct
en visioconférence via le site Internet de la Ville.
Il est également possible d'assister aux séances.

À L'OCCASION DES FÊTES

LES BUREAUX SERONT FERMÉS
DU 22 DÉCEMBRE 2025
AU 2 JANVIER 2026 INCLUSIVEMENT

URGENCE MUNICIPALE
418 875-0911

LE MOT DU MAIRE



Le 2 novembre dernier, les citoyennes et citoyens de Fossambault-sur-le-Lac nous ont accordé leur confiance pour administrer la Ville pour les quatre prochaines années. L'ensemble du conseil municipal, élu(e)s de l'équipe et indépendants, se fera un devoir de s'unir pour travailler à l'atteinte de notre vision collective portée par notre Plan stratégique Fossambault 2050, « l'Environnement est dans notre nature... ». C'est un privilège et une grande fierté pour nous toutes et tous de vous représenter et nous saurons mettre toute l'énergie et tous les efforts nécessaires afin d'exercer nos fonctions avec respect, dignité, probité et éthique.

Lors de nos rencontres des dernières semaines, plusieurs enjeux furent soulevés. Vous avez été nombreux à nous rappeler que vous êtes fiers de notre milieu de vie, de notre cadre naturel, de nos services, de notre environnement et surtout de notre volonté de préserver la santé du lac tout en nous rappelant que la pression fiscale est importante sur les épaules de chaque propriétaire. Nous en sommes conscients et nous réitérons

notre engagement en ce sens, tel que décrit dans notre programme électoral. Malgré la désinformation véhiculée sur les réseaux sociaux et lors de la campagne électorale, la gestion rigoureuse a toujours été au cœur de nos choix budgétaires. On est fier d'avoir maintenu l'augmentation du compte de taxes moyen au niveau de l'indice des prix à la consommation durant les quatre dernières années. Nous en avons également pris l'engagement pour les quatre prochaines, tout en souhaitant que les gouvernements ne se retirent pas dans les soutiens actuels ou dans le transfert de responsabilités! D'ailleurs en rappel, nos quatre engagements sont :

- Protéger notre lac et notre environnement;
- Améliorer la qualité de vie des citoyens;
- Assurer une gouvernance transparente et proche des citoyens;
- Préparer l'avenir avec un développement harmonieux et innovant.

Forts de notre appui populaire, nous avons, avec nos voisins des villes riveraines, poursuivi le travail en complétant la dernière consultation nous permettant de déposer au gouvernement fédéral notre projet de réglementation sur la navigation de plaisance. Nous croyons que nous pourrions, dès l'été prochain, appliquer ensemble ce nouveau cadre d'utilisation respectueuse du lac. Bien sûr, la collaboration de chacun des utilisateurs sera requise afin que seuls les comportements délinquants fassent l'objet de la coercition nécessaire. Nous comptons toujours sur l'intégration du code d'éthique par les usagers dans leur pratique et plus particulièrement le lavage des embarcations, absolument nécessaire pour une protection accrue de notre plan d'eau. Nous travaillons également à l'uniformisation des vignettes afin de faciliter le travail de la patrouille nautique.

Nous entamons également notre mandat avec la confection du prochain budget municipal qui fera l'objet d'une adoption lors de la séance extraordinaire du conseil du 16 décembre prochain et auquel vous êtes tous conviés. Cet important exercice permettra aux nouveaux élus, d'intégrer rapidement la grande variété des activités municipales, de nos obligations légales et des contraintes financières nous régissant. Ceux-ci pourront compter sur le soutien des membres d'expérience autour de la table et de l'importante documentation avec le soutien de notre personnel toujours aussi professionnel et dévoué.

C'est également en tout respect pour toutes les personnes qui ont exercé leur droit de vote, gage de la santé démocratique de notre milieu, qui se sont impliquées lors des quatre semaines de campagne électorale, ont ouvert leur porte pour nous accueillir, nous questionner, nous appuyer ou nous communiquer leurs enjeux, leurs désaccords et leurs aspirations, que nous adressons aujourd'hui nos plus sincères remerciements. Ces bons mots vont également au personnel électoral, aux bénévoles et à nos familles pour leur soutien inestimable, merci!

Enfin en ce mois de décembre annonciateur de ce temps de réjouissance, je vous souhaite en mon nom et au nom de tous les élu(e)s et des employé(e)s de la Ville, de très joyeuses fêtes. Que cette période vous permette de vous retrouver en famille et avec vos proches, pour des moments festifs dans notre environnement si exceptionnel, puisque c'est ici que *La vie est belle!*

Le maire,

Jacques Poulin



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

À la suite des élections municipales de novembre, trois conseillères ont été réélues. Chacune d'elles souhaitait adresser quelques mots aux citoyennes et citoyens afin de témoigner de leur reconnaissance et de réaffirmer leur motivation à poursuivre ce nouveau mandat.



Chères citoyennes, chers citoyens,

Au nom de toute l'équipe de monsieur Jacques Poulin, je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections.

Au fil des dernières semaines, nous avons parcouru l'ensemble des districts pour aller à votre rencontre, échanger et écouter vos préoccupations. Ces conversations franches et constructives ont été pour nous une grande source d'inspiration. Nous en avons pris bonne note et elles guideront nos actions pour les prochaines années.

Nous poursuivrons notre travail avec le même engagement et le même enthousiasme qui nous animent depuis toujours.

Plusieurs d'entre vous nous ont fait part de leurs préoccupations concernant le compte de taxes. C'est un sujet important, et c'est pourquoi nous vous invitons à venir assister à la présentation du budget 2026, qui aura lieu le mardi 16 décembre prochain à 19 h. Ce sera l'occasion de mieux comprendre les finances de votre Ville, la répartition des revenus et des dépenses, ainsi que poser vos questions ou de partager vos opinions.

Nous espérons vous y voir en grand nombre!

Et si vous ne pouvez être présents cette fois, je vous lance un petit défi citoyen : assistez au moins à une séance du conseil municipal par année! Que ce soit pour venir nous rencontrer, vous informer ou vous exprimer, votre présence fait une réelle différence.

En vous souhaitant un joyeux temps des Fêtes.

Emmanuelle Roy, District # 5



Chers amis et citoyens,

Je tiens à exprimer toute ma gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée pour un deuxième mandat de quatre ans. Votre appui est un honneur et une source de motivation qui me pousse à poursuivre, avec engagement et intégrité, le travail important amorcé par notre équipe.

En cette période féérique, je vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes rempli de douceur, de joie et de précieux moments avec vos proches. Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et sérénité.

Manon Huard, District # 2



Après cette période électorale, je veux simplement vous dire merci. Merci à toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour nous soutenir, votre confiance a vraiment fait une différence.

Je suis sincèrement ravie de pouvoir continuer à m'impliquer pour les quatre prochaines années. On avance grâce à vous, et on reste déterminés à faire progresser les dossiers qui comptent vraiment pour notre communauté.

Je vous souhaite également un très beau temps des Fêtes, un joyeux Noël et une nouvelle année remplie de beaux moments.

Myriam Deroy, District # 4



*Le conseil municipal
ainsi que toute l'équipe
de la Ville de
Fossambault-sur-le-Lac
vous souhaite un
Joyeux Noël
ainsi qu'une Bonne et
Heureuse Année!*

TROIS NOUVEAUX CONSEILLERS FONT LEUR ENTRÉE AU CONSEIL MUNICIPAL

Lors des élections municipales de novembre dernier, trois nouveaux visages se sont joints au conseil de Fossambault-sur-le-Lac : **François Bégin** (district 1), **Louis Cloutier** (district 3) et **Robert Genest** (district 6). Tous trois partagent une même volonté de s'impliquer activement pour le bien-être et le développement harmonieux de notre communauté.



François Bégin, élu du district 1, est courtier en assurance de dommages des entreprises. Avec un profil de leadership en gestion de projet, une passion pour la communication et un sens aigu des affaires, il apporte au conseil une approche structurée et collaborative. Habitant de Fossambault avec sa conjointe et leurs deux adolescents depuis plus de dix ans, il est reconnu pour son dynamisme, son écoute et son engagement communautaire. Il souhaite mettre son expérience en gestion et en communication au service des citoyens, dans un esprit de transparence et de collaboration.



Louis Cloutier, élu du district 3, est copropriétaire et gestionnaire d'une entreprise de services-conseils en intelligence d'affaires. Curieux, rigoureux et orienté vers les solutions, il met à profit son esprit analytique et sa capacité à vulgariser des enjeux complexes pour soutenir une prise de décision éclairée. Issu d'une famille profondément enracinée à Fossambault, il est l'arrière-petit-fils du premier maire de Fossambault-sur-le-Lac, un héritage qui nourrit son attachement au territoire et à sa communauté. Engagé à faire une différence dans son milieu, il souhaite contribuer à un développement durable et responsable de Fossambault, tout en demeurant à l'écoute des besoins des résidents.



Robert Genest, élu du district 6, est entrepreneur en construction depuis plusieurs années. Mari, père et grand-papa comblé, il est un homme de famille profondément attaché à sa communauté. Pendant quatre ans, il a siégé au conseil d'administration du Domaine de la Rivière-aux-Pins, où il a pu se familiariser avec les enjeux locaux et travailler concrètement à l'amélioration du milieu de vie des résidents. Soucieux de bâtir sur cette expérience, il souhaite poursuivre son engagement en mettant sa rigueur et sa passion au service de l'ensemble de Fossambault. Bien qu'il ait été élu comme candidat indépendant, Robert Genest s'est rapidement rallié à ses collègues conseillers à la suite d'échanges empreints de respect et de collaboration.

Journée internationale des bénévoles

rabq.ca/5decembre

Merci d'avoir pris la route du bénévolat !

Une initiative du RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

Soutenue par Loto Québec

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Linda Déchène, greffière adjointe

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2025

Résolution 151-11-2025

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025

Résolution 152-11-2025

Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2025

Résolution 153-11-2025

Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2025

Résolution 154-11-2025

Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 3 / Travaux de réfection de l'enveloppe, du plancher intérieur, des voiles et divers à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac, phase 4 / Construction Côté et Fils inc.

Résolution 155-11-2025

Autorisation de paiement / Décompte progressif n° 2 / Travaux de réfection d'infrastructures de la rue Boilard incluant la rue des Tilleuls / Excavation Tourigny inc.

Résolution 156-11-2025

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA

Résolution 157-11-2025

Demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 4, rue de la Montagne et désigné sous le numéro de lot 4 743 297

Résolution 158-11-2025

Allocations de départ / Messieurs Michael Tuppert, Marcel Gaumont et madame Roxane Boutet

Résolution 159-11-2025

Renouvellement du contrat d'assurance générale pour l'année 2026 / FQM Assurances inc.

Résolution 160-11-2025

Adoption du budget 2026 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Résolution 161-11-2025

Nomination d'une mairesse suppléante

Résolution 162-11-2025

Autorisation de signature / Effets bancaires (maïresse suppléante)

Résolution 163-11-2025

Nomination d'une représentante et d'un substitut à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)

Résolution 164-11-2025

Abandon du projet de coopérative d'alimentation à Fossambault-sur-le-Lac / Annulation d'un emprunt effectué au Réseau social d'investissement du Québec (RISQ)

Résolution 165-11-2025

Autorisation de signature / Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales, volet 1 (PRACIM) / Réfection de la Chapelle Notre-Dame-de-Liesse

Résolution 166-11-2025

Établissement du calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2026

Résolution 167-11-2025

Demande de désignation à titre de célébrant pour un mariage civil ou une union civile

PROGRAMME D'ACHAT DES RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS DOMESTIQUES DÉSUETS

Vous désirez vous départir d'un réfrigérateur ou d'un congélateur domestique désuet? Ceux-ci ne sont pas acceptés lors de la collecte des encombrants. Par contre, la Régie offre la somme de **25\$ par appareil récupéré** aux citoyens des municipalités membres qui apportent leur réfrigérateur ou congélateur à un écocentre. Cette mesure a pour objectif d'assurer la récupération sécuritaire du gaz fréon contenu dans le système de réfrigération. De plus, le métal sera récupéré à des fins de réutilisation.

www.laregieverte.ca

JE SUIS RÉCOLO



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Caractère public ou confidentiel des documents

Tous les documents détenus par la Ville ne sont pas nécessairement accessibles au public. Leur diffusion est encadrée par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Certains documents doivent demeurer confidentiels pour des raisons légales, techniques ou administratives, bien qu'ils puissent éventuellement devenir publics.

À titre d'exemple, la demande d'accès visant des plans relatifs à une conduite d'eaux usées a été refusée parce que le document demeurerait préliminaire, sujet à modifications et en attente d'analyse par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre d'une demande de subvention. Le document n'est toujours pas public à ce jour, le ministère n'ayant pas complété son examen.

Ce fonctionnement est comparable au processus entourant une demande de permis pour une construction ou des travaux; les renseignements déposés ne sont pas accessibles à l'ensemble de la population pendant l'analyse et c'est tout à fait normal.

Transparence et règlement d'emprunt

Les règlements d'emprunt adoptés par la Ville sont soumis à un encadrement législatif strict, établi par le gouvernement du Québec. Certains commentaires formulés durant la campagne, en ce qui a trait à la transparence de la Ville, appellent une brève mise au point sur la procédure.

La Ville doit d'abord présenter un avis de motion et adopter un projet de règlement. Ces actions sont consignées au procès-verbal de la séance publique, lequel est publié sur notre site Internet. Les citoyens peuvent, s'ils le désirent, assister aux séances en personne ou visionner l'enregistrement en ligne.

Lors d'une séance subséquente, annoncée préalablement sur notre site Web, le règlement est officiellement adopté. À la suite de cette adoption, un Info-citoyen est transmis aux abonnés par courriel afin d'informer la population de la possibilité de signer un registre à une date précise si elle souhaite s'opposer au règlement. Si le nombre de signatures atteint le seuil requis, un processus référendaire est déclenché.

Plusieurs étapes assurent donc la transparence du processus et permettent aux citoyens d'être adéquatement informés. Il en va de même pour les règlements d'urbanisme, bien que leur procédure comporte certaines particularités.

J'invite toute personne qui ne reçoit pas encore l'Info-citoyen à s'y abonner en composant le 418 875-3133, poste 240, ou en procédant à l'inscription directement sur notre site Internet.

Un employé élu dans une autre municipalité

Dans un tout autre ordre d'idées, je désire souligner l'élection de monsieur Yvan Paquet, employé au Service des travaux publics, à titre de conseiller à la Municipalité de Saint-Léonard. Son expérience au sein du milieu municipal constituera sans aucun doute un atout pour les citoyens de cette localité du comté de Portneuf.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Sur ce, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes, Santé et Prospérité pour l'année 2026. Profitez bien de cette période pour retrouver votre cœur d'enfant et profitez à plein des valeurs que sont la famille, l'amour et le partage!

Le directeur général,

Jacques Arsenault, CRHA

FÉLICITATIONS

J'aimerais au nom de tous les employés et en mon nom personnel, féliciter monsieur Jacques Poulin, mesdames Myriam Deroy, Manon Huard et Emmanuelle Roy pour leur réélection à leurs postes et souhaiter la bienvenue à messieurs François Bégin, Louis Cloutier et Robert Genest. Nous leur assurons notre entière collaboration dans l'atteinte de leurs objectifs et dans la poursuite des dossiers municipaux.

J'aimerais profiter de l'occasion également pour remercier monsieur Yanick Lehoux et son équipe pour leur volonté de s'impliquer activement dans la communauté. Une mention spéciale aussi à monsieur Stéphane Robitaille pour s'être présenté seul au poste de maire avec toute l'énergie que cela nécessite. Sa candidature, motivée par ses convictions personnelles, mérite d'être soulignée. Conformément aux exigences de mes fonctions, je m'abstiendrai de tout commentaire à caractère politique. Toutefois, au moins deux éléments soulevés au cours de la période électorale méritent d'être clarifiés à titre informatif.



L'INFO·CITOYEN



L'INFO·CITOYEN



JOURNAL NUMÉRIQUE

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE

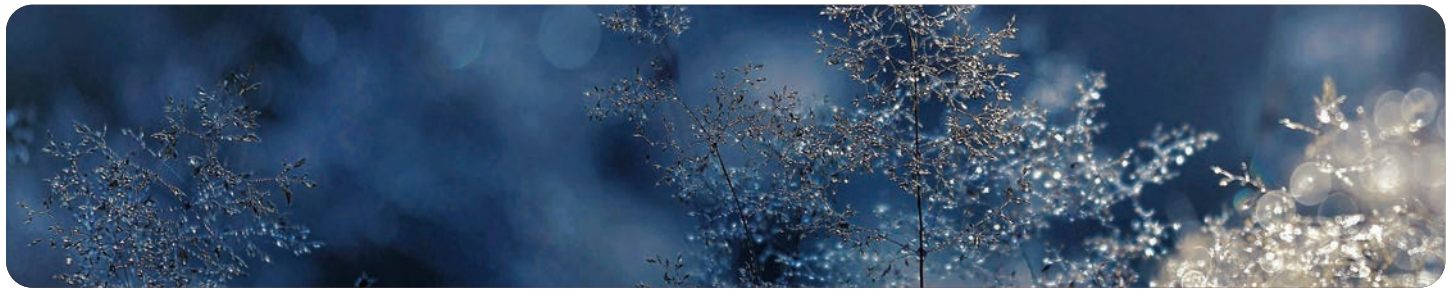
fossambault-sur-le-lac.com



SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Sébastien Joly, directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
Anabelle Grosjean, inspectrice en bâtiments et environnement

Jérôme Mortier, technicien en urbanisme et environnement
Nancy Provencher, secrétaire



COMMENT ÉVITER QUE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE NE GÈLE?

Les températures froides peuvent compromettre le bon fonctionnement des installations septiques résidentielles. Plusieurs citoyens entreposent leur neige sur le champ d'épuration, croyant que cela sert d'isolant contre le gel — ce qui est vrai, à condition de le faire correctement. Le Service de l'urbanisme et de l'environnement vous rappelle les bonnes pratiques pour éviter les désagréments et les coûts liés au gel d'un système septique.

- Absence de couverture de neige

Une fosse septique non recouverte de neige risque de geler. La couche de neige forme une isolation naturelle qui protège contre le froid.

ATTENTION : ne déneigez jamais les zones où se trouvent votre fosse septique et votre champ d'épuration.

- Compaction du sol et de la neige

Même si la neige sert d'isolant, elle ne doit jamais être compactée. Le passage de véhicules ou le dépôt de charges lourdes au-dessus de votre installation peut tasser la neige et permettre au froid de pénétrer plus profondément.

ATTENTION : évitez de conduire, stationner ou pousser des objets lourds au-dessus de votre système.

En suivant ces quelques conseils, vous réduirez grandement les risques de gel et assurerez le bon fonctionnement de votre fosse septique tout au long de l'hiver.

LES ABRIS D'HIVER ET CLÔTURES À NEIGE

Quelques rappels concernant la réglementation et les bonnes pratiques à adopter :

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du 15 octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante. De plus, ils doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté. Ce paragraphe ne s'applique pas à la zone 66 H, Domaine de la Rivière-aux-Pins (DRAP);
- Les abris d'hiver peuvent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ou sur l'allée d'accès au bâtiment principal;
- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou, s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée. Sur le Domaine de la Rivière-aux-Pins, cette distance est réduite à 1 mètre;

- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile de coton, de polyéthylène armé et translucide, ou de panneaux de bois peints; l'usage de polyéthylène non armé et/ou transparent ou autres matériaux similaires est prohibé;

- L'emploi de toile ayant servi à d'autres fins est interdit;

- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

Pour toute question, contacter le Service d'urbanisme et de l'environnement au 418-875-3133 poste 245.

Enfin, le Service de l'urbanisme tient à souhaiter de Joyeuses Fêtes à l'ensemble des citoyens de Fossambault-sur-le Lac. Que cette fin d'année vous apporte joie, sérénité et de précieux instants en famille ou entre amis.

**AIDEZ LE PÈRE NOËL CETTE ANNÉE,
APPELÉZ-NOUS POUR VOTRE DÉNEIGEMENT.**

DÉNEIGEMENT DE TOITURES ET D'ENTRÉES PIÉTONNIÈRES

jeanfaittout.ca/

418 998-8993

COMPORTEMENTS À ADOPTER EN HIVER

- Opérations de déneigement :

Avec l'arrivée de la neige le mois dernier, nous avons repris les opérations de déneigement. Pour vous éviter des désagréments et faciliter le travail du Service des travaux publics, nous vous rappelons certains gestes et comportements à adopter.

Nous vous demandons de faire preuve de civisme à l'endroit des opérateurs de déneigeuses. Sachez que leur position surélevée leur procure une visibilité réduite et qu'il ne leur est pas facile de manœuvrer ce type de camion à travers les véhicules.

- Entretien de votre résidence :

Après chaque chute de neige, dégleacez et déneigez les sorties de votre résidence, les fenêtres du sous-sol et les balcons. Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera l'intervention des services d'urgence.

- Conduite routière :

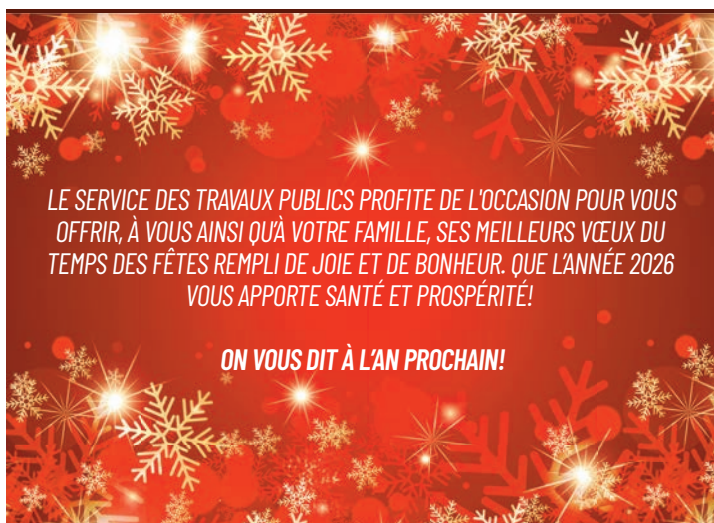
N'oubliez pas que durant la saison hivernale, les conditions routières peuvent se détériorer à tout moment. Nous vous invitons à adapter votre conduite aux conditions de la route et à une très grande prudence pendant cette période.

- Neige dans les rues :

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, pour des raisons de sécurité, de jeter, de pousser ou de déposer votre neige en bordure d'une rue ou sur la voie publique. Nous comptons sur votre collaboration pour améliorer la sécurité routière dans votre secteur et ainsi faciliter les opérations de déneigement.

- Stationnement interdit dans les rues :

Il est interdit en tout temps de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur le chemin public sur tout le territoire de la municipalité. Par ailleurs, si un véhicule nuit aux opérations d'enlèvement de la neige, les policiers de la Sûreté du Québec pourront le faire remorquer aux frais du propriétaire. Celui-ci devra communiquer avec la Sûreté du Québec pour reprendre possession de son véhicule.



LA RÉGIE VERTE / RRGMRP = RÉCOLO

Pour votre information, la Régie verte (RRGMRP) devient Récolo!

Nous vous rappelons qu'il n'y a plus de collecte porte-à-porte pour les sapins de Noël. Il n'est donc plus autorisé de les laisser en bordure de rue. Vous pouvez donner une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans un écocentre, dont celui de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au 150, rue Clément-Paquet.

Veillez prendre note que la dernière collecte des matières organiques pour 2025 aura lieu le lundi 8 décembre.



La Régie Verte devient

RÉCOLO

Un verbe latin qui signifie
cultiver de nouveau.

Récolo, c'est : chaque geste, chaque tri,
chaque retour au site.

C'est notre manière de reconsidérer ce qu'on a
de plus précieux : notre territoire, notre avenir.



Le mouvement est lancé !

Rejoignez-nous pour découvrir les initiatives
près de chez vous.

recolo.ca



Récolo



jesuisrecolo

Propulsé par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

« Ce matin Mathieu ne s'est pas réveillé.
Ce n'est pas son réveil qui faisait défaut...
c'est son avertisseur de fumée! »



POURQUOI RISQUER DE NE PAS VOUS RÉVEILLER ?

Quelques secondes suffisent à vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée ou de monoxyde de carbone.

Appuyez sur le bouton d'essai pendant quelques secondes afin d'entendre un son. Vous pouvez aussi éteindre une bougie à proximité de votre avertisseur de fumée pour tester l'appareil.



OÙ PLACER VOS AVERTISSEURS ?

On recommande d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol. Installez-les près des chambres à coucher pour entendre l'alarme pendant que vous dormez.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les incendies mortels surviennent surtout la nuit, c'est pourquoi les avertisseurs de fumée ou de monoxyde sauvent des vies
- En cas d'incendie, vous avez moins de 3 minutes pour évacuer votre domicile
- Plus de 30 % des bâtiments résidentiels incendiés chaque année n'ont pas de d'avertisseur de fumée ou de système de détection d'incendie fonctionnel



Pour en savoir plus



LE MONOXYDE DE CARBONE : UN RISQUE INVISIBLE

Ce gaz toxique, inodore et incolore est responsable de nombreuses intoxications chaque année, notamment chez les personnes utilisant des systèmes de chauffage à combustion.



COMMENT LE DÉTECTER ?

Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans votre résidence pour protéger votre famille contre ce tueur silencieux.



REEMPLACER VOS AVERTISSEURS APRÈS 10 ANS !

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde sont composés de cellules de détection qui cessent de bien fonctionner après une décennie. Un appareil de plus de 10 ans pourrait devenir hypersensible et se déclencher sans raison ou ne pas se déclencher à temps en cas de réel incendie.

Le collectif pour la prévention de l'AGSICQ

beneva

Québec



CALENDRIER DES COLLECTES 2026

FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

LA RÉGIE VERTE DEVIENT **RECOLO**

JANVIER 2026

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	
4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27
28	29	30	31		

FÉVRIER 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

MARS 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

AVRIL 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

LES COLLECTES «D» ET «R» DU 6 AVRIL SONT DÉPLACÉES AU 7 ET 8 AVRIL.

MAI 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

LES COLLECTES «D» ET «R» DU 18 MAI SONT DÉPLACÉES AU 19 ET 20 MAI.

JUIN 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

JUILLET 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

AOÛT 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

LES COLLECTES «D» ET «R» DU 7 SEPT. SONT DÉPLACÉES AU 8 ET 9 SEPT.

OCTOBRE 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30
31					

LES COLLECTES «D» ET «R» SONT DÉPLACÉES AU 13 ET 14 OCTOBRE.

NOVEMBRE 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE 2026

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30

LA COLLECTE «R» DU 28 DÉCEMBRE EST DÉPLACÉE AU 29 DÉCEMBRE.



TEL. : 418 876-2714
SANS FRAIS : 1 866 760-2714
RECOLO.CA



Un mouvement initié par
RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

PATINOIRE ET ROND DE GLACE PAVILLON DES LOISIRS

418 875-3133 poste 402
Durant les heures d'ouverture

HORAIRE DES FÊTES

Période du 22 décembre au 6 janvier inclusivement

Tous les jours : 10 h à 21 h

FERMÉS : 25 décembre et 1^{er} janvier

HORAIRE RÉGULIER

11 au 21 décembre • 7 janvier au 15 mars

Lundi au vendredi : 17 h à 21 h

Samedi et dimanche : 10 h à 21 h

La météo dicte la saison ! Surveillez le site de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac pour les avis d'ouverture ou de fermeture de la patinoire.

www.fossambault-sur-le-lac.com



PROGRAMMATION HIVER 2026

RESTEZ À L'AFFÛT VIA
NOTRE INFO•CITOYEN!

LES INSCRIPTIONS À LA PROGRAMMATION
D'HIVER 2026 DÉBUTERONT BIENTÔT
SUR NOTRE SITE INTERNET

FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC.COM

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

avocats@tremblaybois.ca

200-1195, av. Lavigerie
Québec, QC
G1V 4N3

418-658-9966
tremblaybois.ca

GRATUIT

BRICOLAGE *de Noël*

SAMEDI ❄️ 6 ❄️ DÉCEMBRE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES JARDINS
145, RUE GRINGRAS

13 H 30 À 15 H 30
POUR TOUS

*Création de
boules de Noël*

RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS
PLACES LIMITÉES

DÉTAILS ET INSCRIPTION : [FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC.COM](https://www.fossambault-sur-le-lac.com)

ENGEL & VÖLKERS®

DROLET / GARANT



THE RESERVE MAYAKOBA
Mayakoba, Carratera Fed.
Cancún Playa Del Carmen
Centris #26922550 **5,732,000\$**



FAENA DISTRICT TULUM
Faena District, Tulum
Quintana Roo, Mexico
Centris #10745591 **3,750,000\$**



PROPRIÉTÉ HISTORIQUE EXCLUSIVE
Domaine Harding
Saint-Pacôme
Centris #14136697 **2,995,000\$**



DÉVELOPPEMENT ÉQUESTRE
18, Rue de la Grande-Chevauchée,
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Centris #25969892 **1,185,000\$**



PLUS DE 400,000 PC
1268, Route Marie-Victorin,
Lévis
Centris #10758622 **1,500,000\$**



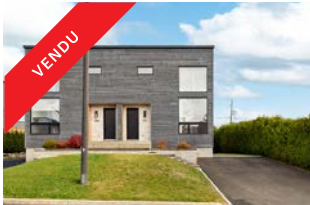
STYLE WHISTLER
1246, Chemin du Lac-Caribou,
Saint-Joseph-de-Coleraine
Centris #18113978 **1,100,000\$**



PLUS DE 7,000,000 DE PC
2550, Grand Rang,
Saint-Raymond
Centris #9143726 **949,000\$**



COMPLEXE VERT MEZZANINE
375, Rue Mathieu-Da Costa #404,
Québec
Centris #21831167 **425,000\$**



Québec



Fossambault-sur-le-Lac



Grand-Lac St-François



Anne-Blavert

Ici nous vivons... Ici nous sommes la référence
Duo d'exception pour propriétés d'exception



GENEVIÈVE DROLET
Courtier immobilier résidentiel
T.418.570.2210
genevieve.drolet@engelvoelkers.com
droletgarant.evquebec.com



ÉMILIE GARANT
Courtier immobilier résidentiel
T. 418.573.0344
emilie.garant@engelvoelkers.com
droletgarant.evquebec.com

©2025 Engel & Völkers Tous droits réservés. Franchisé indépendant et autonome Si votre propriété est déjà inscrite veuillez ne pas faire cas de cette annonce. Courtier immobilier, agence immobilière, Engel & Völkers Montréal / Québec



ESPACES VERTS
RENÉ DROLET
Spécialiste du pavé uni

Excavation

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER (QUÉBEC) 
418-933-2619 

TECHNO ROUTE 

INFORM@TIQUE
Réseau
Mise à jour
Consultation

Service à domicile sur tous systèmes informatiques résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

BMR

Novago Coopérative

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
418 875-2734



DLT
ARPENTEURS > GÉOMÈTRES

MARTIN PAGEAU
Arpenteur-géomètre
m.pageau@dltarpeur.com

T: 418-684-0006 POSTE 2227
660, GRAHAM-BELL
BUREAU 101
QUÉBEC (QC) G1N 4H5

ARPENTAGE FONCIER
ARPENTAGE DE CONSTRUCTION
DRONE / SCANNEUR 3D

DLTARPEUR.COM



Groupe Altus
Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com



Éric Caire
Député de La Peltrie

418 877-5260
Eric.Caire.LAPE@assnat.qc.ca

 **ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**



*Votre notaire,
un partenaire
de confiance!*



Mario Boilard
Notaire et conseiller juridique
mboilard@notarius.net

Olivier Juneau-Boilard
Notaire et conseiller juridique
olivierboilard@notarius.net

 **BOILARD, RENAUD**
NOTAIRES INC.
Téléphone : 418 875-1671

4609, route de Fossambault, bureau 102
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
www.boilardrenaud.com

Passez un merveilleux
 temps des Fêtes,
 rempli de douceur
 et de réconfort.
 L'équipe de la CCAP

En cette période
 de festivités, nos
 bureaux seront fermés
 les 24, 25, 26 et 31
 décembre 2025 ainsi
 que les 1^{er} et 2 janvier
 2026.

CCAP

FAIS PARTIE DE LA TRIBU

**JOINS-TOI AU BUREAU COORDONNATEUR EN OUVRANT OU
 EN FAISANT RECONNAÎTRE TON MILIEU DE GARDE FAMILIAL**

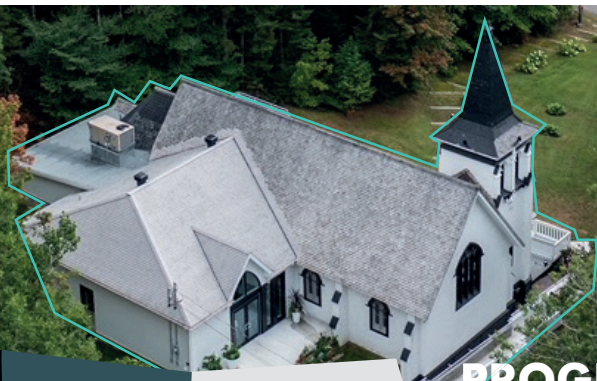
INCITATIF FINANCIER DE 4500\$	ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ	FORMATION GRATUITE	SOUTIEN PÉDAGOGIQUE CONTINU
---	---	--	---

POURQUOI RESTER SEULE QUAND VOUS POUVEZ ÊTRE RECONNUE ET SOUTENUE?

CPE Joli-Coeur
 Bureau coordonnateur
 Collaborer • Apprendre • Grandir

418 875-0275

cpejolicoeur.ca



ZONE spectacles

ZONE galerie

ZONE événements

ZONE patrimoniale

PROGRAMMATION 2026

LOUIS-JEAN CORMIER
SAMEDI 2 MAI • 20 H

STÉPHANIE BOULAY
SAMEDI 9 MAI • 20 H

HOMMAGE À PLUME LATRAVERSE
Guy Brière et Les Mauvaises Herbes
SAMEDI 16 MAI • 20 H

MICHEL PAGLIARO
SAMEDI 23 MAI • 20 H

TRIO VIOLON ALTO ET VIOLONCELLE
Collectif de la Cité
Une présentation de Desjardins
SAMEDI 13 JUIN • 20 H

SILVI TOURIGNY
Soirée d'humour
SAMEDI 20 JUIN • 20 H

HOMMAGE À CAT STEVENS ET À SIMON & GARFUNKEL
Time it Was
Soirée-bénéfice Cocktail dînatoire
SAMEDI 27 JUIN • 20 H

BRUNO PELLETIER
Une présentation de Desjardins
Scène Extérieure
SAMEDI 1ER AOÛT • 20 H

HOMMAGE À FIORI-SÉGUIN ET CIE
Mathieu Grégoire
SAMEDI 15 AOÛT • 20 H

MIREBELLE
Soirée country
SAMEDI 22 AOÛT • 20 H

MAJOR-MORAN
SAMEDI 12 SEPTEMBRE • 20 H

SAM VIGNEAULT
Soirée d'humour
SAMEDI 26 SEPTEMBRE • 20 H

ÉMILE BILODEAU
VENDREDI 13 NOVEMBRE • 20 H

PALLADE MUSICA
Une présentation de Desjardins
Un Noël Baroque
DIMANCHE 29 NOVEMBRE • 20 H

CARTE PRIVILÈGE
RABAIS CHEZ NOS PARTENAIRES
PRÉVENTE EXCLUSIVE
25\$

418 875-3133

RÉSERVEZ VOS BILLETS sur le site Web : lepointdevente.com

lachapelledulac.com

[f /lachapelledulac](https://www.facebook.com/lachapelledulac)

6160, route de Fossambault • Fossambault-sur-le-Lac





BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT
418 875-2758 poste 703

HEURE DU CONTE EN PYJAMA

LILAS A UNE BELLE D'HISTOIRE À
RACONTER AUX ENFANTS DE 3 À 5 ANS

LE PETIT LAPIN DE NOËL



Coco le lapin de Pâques a un secret...
il adore Noël!

Parce qu'il en rêve depuis si longtemps, le petit lapin coquin décide de troquer son panier pour un bel habit rouge. En jouant toutes sortes de tours au père Noël et à ses lutins. Coco apprendra qu'il n'est pas si facile d'organiser la fête de Noël!

Mets ton pyjama, apporte ta
doudou et ton toutou
et viens t'amuser avec nous!

Quand : le 15 décembre 2025 à 18 h 30

Où : Bibliothèque Anne-Hébert
215, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-
Jacques-Cartier

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU
418 875-2758 POSTE 703

HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h

Vendredi : 13 h à 16 h 30

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h 30

HORAIRE DES FÊTES :

Dernière ouverture : **Samedi 23 décembre 2025**

Réouverture : **Mercredi 6 janvier 2026**

**JOYEUX TEMPS DES FÊTES
ET TOUS NOS VŒUX POUR
L'ANNÉE 2026**

EXPOSITION

25 NOVEMBRE 2025

AU 17 JANVIER 2026

LINE DESROCHERS, artiste-peintre ET KAREN PICARD, photographe

« Une image vaut 100 mots »



Karen Picard
photographe

Line Desrochers
peintre



C'est à **l'exposition-duo, mère et fille**, que ces deux artistes de Québec vous convient. Un projet de longue haleine, un rêve qui saura exprimer à la fois le mystère et la beauté de la nature.

Karen Picard, une passionnée de voyages et de photographie, nous entraîne dans un monde tantôt de couleurs, tantôt dans l'expression du macro et dans un jeu d'ombre et de lumière.

C'est sous un angle différent et par le médium acrylique sur toile que les dix (10) tableaux, œuvres de l'artiste-peintre, **Line Desrochers**, sauront éveiller l'imaginaire pour chaque thème représenté.

Cette exposition se veut une exploration et une illustration très personnelles des arts visuels, qu'ont privilégiés les exposantes, sur dix (10) thèmes choisis :

Brousse • Intime • Entrées • Mouvement • Enfance • H2O • Volatile • La Noce • Femmes • Lumière

Chacun des dix (10) thèmes comptera trois (3) photos et un (1) tableau et chacune des trente (30) photos sera accompagnée d'un texte contenant cent (100) mots inspirés de l'image qui laissera libre cours à la réflexion.

Bon voyage à tous !



*Bâtir l'excellence,
avec expérience!*

CONSTRUCTION JEAN GRONDIN INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

CONSTRUCTION | RĒNOVATION | AGRANDISSEMENT

JEANGRONDIN.COM | 418 875-5297

STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

RBQ 5711-1155-01



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

AMĒNAGEMENT :

-Créations / Mises à jour

VITRES :

-Intérieures/Extérieures



ENTRETIENS :

-Tontes -Plates-bandes -Plages
-Ouvertures / Fermetures

GRANDES SURFACES :

-Revêtements/Pavés/Etc.



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

DĒNEIGEMENT :

-Entrées/Perrons/Terrasses



Contactez nous!

entretiensallard.com

entretiensallard@gmail.com



418-655-2381



COMMENT RÉDUIRE LE RUISSELLEMENT CHEZ NOUS!

Les solutions sont simples!

Pour limiter le ruissellement, on peut réduire les surfaces imperméables en utilisant des matériaux perméables pour les allées et les patios, et favoriser l'infiltration de l'eau grâce à des aménagements comme les jardins de pluie, les bandes riveraines ou les fossés de drainage.

Utiliser des matériaux perméables:

Privilégier des surfaces perméables comme le gravier, les pavés poreux ou les pavés engazonnés pour les allées, les patios et les entrées de garage.

Aménager des espaces verts:

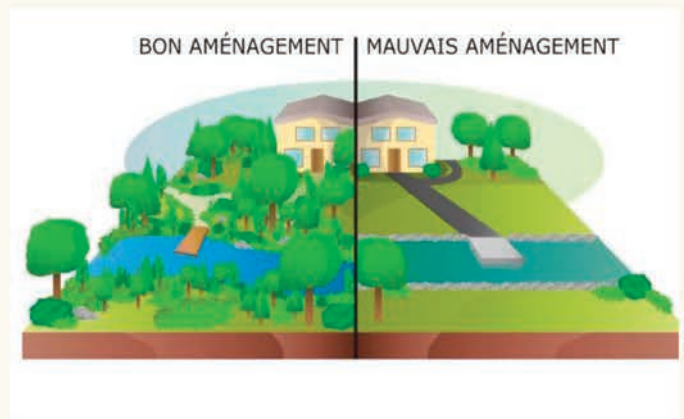
Créer des jardins de pluie ou des baissières le long des courbes de niveau. Ces aménagements interceptent l'eau, la ralentissent et la dirigent vers le sol pour qu'elle s'infilte.

Collecter l'eau à la source:

Installer des systèmes de récupération des eaux pluviales, comme des collecteurs ou des rallonges de descentes pluviales, pour détourner l'eau avant qu'elle n'arrive au sol.

Créer des barrières physiques:

Planter des haies champêtres, qui ralentissent le ruissellement et retiennent les particules du sol.



Comité de l'environnement, APPELSJ :
Louis Gagnon, Lynda Hayes, Elaine Normandeau

Le CA d'APPELSJ : Louis Bergeron, André Boulanger,
François Dutil, Louis Gagnon, Meggie Hallé, Lynda Hayes,
Vanessa Landry-Claverie, Sylvie Pinault, Marc Voyer.



Club FADOQ

Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier inc.



ACTIVITÉS DU CLUB ÂGE D'OR • NOVEMBRE 2025

BILLARD

lundi et vendredi : 19 h

mardi : 13 h

mercredi : 13 h (straight-pool)

PÉTANQUE INTÉRIEURE

lundi et vendredi à 13 h

CARTES

mardi : 12 h 45

JEUX DE TABLE

jeudi à 13 h

BINGO

dernier jeudi du mois à 13 h

Une collation et un café vous sera servi à la pause lors des activités à la Maison des Aînés.

Prenez note que les activités régulières du Club FADOQ Ste-Catherine prendront fin le vendredi 12 décembre 2025 pour reprendre le 5 janvier 2026

DATES IMPORTANTES À RETENIR

SOUPER DE NOËL

Nous vous invitons au traditionnel souper de Noël, suivi d'une soirée de danse et animation.

QUAND : Dimanche 7 décembre 2025 à 18 h • **OÙ** : Centre multiculturel Anne-Hébert

COÛT : 35 \$ par personne • **TRAITEUR** : Cosmos Traiteur

RÉSERVATIONS : Par courriel vivianvivierv@gmail.com ou tél : 581 309-4630

Il y aura tirage de plusieurs prix de présence. La date limite pour récupérer votre carte pour la soirée est le 2 décembre à la Maison des Aînés.



CERCLE DE FERMIERES STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER



Le Cercle de Fermières vous souhaite de joyeuses fêtes!

La mission des Cercles de Fermières est de transmettre ses connaissances afin de perpétuer le savoir-faire en matière d'artisanat. À cet égard, nous sommes toujours très actives dans toutes sortes de domaines d'activités. Récemment, nous avons d'ailleurs tenu un atelier d'initiation au Fléché, un art propre au Québec.

Nous vous remercions de votre présence au Salon Expo-Cadeau qui nous permet de démontrer nos talents d'artistes.

Veuillez noter que notre souper de Noël aura lieu le 9 décembre prochain et que les activités du Cercle feront par la suite relâche du 10 décembre au 5 janvier pour reprendre ensuite avec les rencontres régulières les mardis de 13h à 16h ainsi que les jeudis de 18h30 à 21 h à la salle Habits de lumière du Centre Anne-Hébert.

Nous vous rappelons que vous pouvez devenir membre tout au long de l'année pour la modique somme de 35\$ par année. Venez apprendre à tisser, tricoter ou crocheter avec nous lors de nos rencontres hebdomadaires. Vous êtes toujours les bienvenues.



MARCHÉS DE NOËL

6 marchés à visiter **VIVRE NOËL POUR VRAI**

Pour vivre pleinement la magie de Noël, directement la région de La Jacques-Cartier!

Jusqu'au 14 décembre, découvrez les marchés de Noël de la région et soyez transporté dans un univers féérique. Cadeaux uniques, animations magiques et ambiance festive vous mettront dans l'esprit des Fêtes comme jamais.

Marché de Noël de Sainte-Brigitte-de-Laval
5, 6 et 7 décembre
Espace Festif

Marché de Noël de Stoneham-et-Tewkesbury
5, 6, 7, 12, 13 et 14 décembre
Parc de Fondateurs

Féerie de Noël
6 et 7 décembre
Parc du Saisonier, Lac-Beauport

Salon des artisans de Shannon
6 et 7 décembre
Centre communautaire

Tous les détails au mrcjacques-cartier.com/noel.



GALA RECONNAISSANCE

5e édition **LES ÉTOILES DE LA JACQUES-CARTIER**



Il reste quelques jours pour déposer votre candidature dans l'une des 15 catégories du gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier.

En janvier, surveillez les différentes plateformes de la MRC pour connaître les finalistes et réserver votre place à cette 5^e édition.

Rappelons que le gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier, met en lumière les personnes et les entreprises qui contribuent à faire de La Jacques-Cartier une région si dynamique et pleine de vie. Les diverses catégories reflètent l'effervescence qui règne dans la région avec ses événements, entreprises touristiques, organismes à but non lucratif, travailleurs autonomes, artistes, sportifs et bénévoles qui font une réelle différence dans la communauté et dans les milieux de vie.



Détails et inscription par ici



TRANSPORT COLLECTIF

Transport collectif de La Jacques-Cartier **EMBARQUE DANS LE BUS**

Pour la prochaine session et le retour au travail en janvier, embarquez dans le bus! Que ce soit pour le travail, les études ou les loisirs, il n'aura jamais été aussi simple et facile de se déplacer en autobus.

Profitez des trajets directs vers les secteurs de Sainte-Foy et de la colline Parlementaire.

Embarquer dans le bus, c'est laisser le stress à la maison; le stress de la congestion, de trouver un stationnement, ou d'avoir à entretenir son véhicule. Embarquez dans le bus et laissez-vous conduire.

Tant qu'à avoir à se déplacer, aussi bien en profiter.



Détails et horaires par ici



Adresse : 145, rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac (Québec) G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com

Courriel : info@fossambault.com

Téléphone : 418 875-3133

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

ADMINISTRATION

Jacques Arsenault, Direction générale, trésorerie et greffe
Poste 234 • jarsenault@fossambault.com

Alexandre Bélanger, Réception et information
Poste 230 • info@fossambault.com

Jacinthe Bergeron, Secrétariat, travaux publics
Poste 236 • travauxpublics@fossambault.com

Peggy Bilodeau, Trésorerie
Poste 238 • pbilodeau@fossambault.com

Linda Déchène, Secrétariat, direction générale et greffe
Poste 237 • ldechene@fossambault.com

Marisol Dufour, Évaluation, taxation et perception
Poste 232 • taxation@fossambault.com

Anabelle Grosjean, Urbanisme et environnement
Poste 243 • agrosjean@fossambault.com

Jean-Sébastien Joly, Urbanisme et environnement
Poste 245 • jsjoly@fossambault.com

Ann-Julie Lamarre, Loisirs, culture et vie communautaire
Poste 247 • alamarre@fossambault.com

Patrick Langevin, Travaux publics
Poste 236 • plangevin@fossambault.com

Stéphanie Langlois, Loisirs, culture et vie communautaire
Poste 240 • slanglois@fossambault.com

Jérôme Mortier, Urbanisme et environnement
Poste 405 • jmortier@fossambault.com

Nancy Provencher, Secrétariat, urbanisme
Poste 245 • urbanisme@fossambault.com

PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC



3^e MERCREDI DU MOIS au 60, rue Saint-Patrick, Shannon

URGENCE : 911

AMBULANCE - INCENDIE - POLICE - PREMIERS RÉPONDANTS

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911

Sûreté du Québec : 418 310-4141

Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104 poste 0

NOS DÉPUTÉS : JOËL GODIN, *député fédéral* : 418 870-1571
ÉRIC CAIRE, *député provincial* : 418 877-5260

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Association pour la protection de
l'environnement du lac Saint-Joseph
- APPELSJ **418 905-0664**

Corporation de la Chapelle
Saint-Joseph-du-Lac
(Martin Rochette) **418 875-3133**

Corporation nautique de Fossambault
- CNF (Andrée-Ann Dorval) **info@lacnf.org**

Club nautique du Lac St-Joseph
- CNLSJ (Yanick Lehoux) **418 717-8188**

Club de pétanque (Joanne Papillon) **418 571-5572**

Club de voile Ontaritz (Martin Zaccardelli) **418 694-9634**

Comité des loisirs du DRAP **418 875-3144**

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

Aide à la communauté
et services à domicile **418 842-9791**

Cercle des Fermières
(Michèle Robert) **418 688-9595**

Chevaliers de Colomb
(Bertrand Lesmerises) **418 571-0213**

Club de l'Âge d'Or
(Vivian Viviers) **581 309-4630**

Club de motoneige
(Pierre Petitclerc) **418 875-2650**

Société de la piste
Jacques-Cartier/Portneuf **418 337-7525**

Comité d'orientation et de dépannage
(David Milot) **418 441-8840**

Popote et Multi-Services
(Marlène Gagnon) **418 845-3081**

Catshalac (Robert Danis) **581 748-2636**

Club Huski (Lise Rivard) **418 875-2324**

Maison de la Famille Saint-Ambroise **418 847-1990**

CBJC **418 875-1120**

Corp. artistes et artisans de la J-C **418 875-3482**

Transport collectif de La Jacques-Cartier **418 844-2160**

Société d'horticulture et d'écologie
de la Jacques-Cartier **581 309-6262**

Comptoir des aubaines
(Philippe Bertrand) **418 875-3038**

Engagés dans des projets d'ici



Appel de projets du Fonds d'aide au développement du milieu

Grâce à ce fonds, votre caisse soutient des projets porteurs qui ont un impact réel sur notre communauté.

Soumettez votre projet pour bénéficier d'une contribution financière en visitant le site Internet de votre caisse au desjardins.com.

Date limite : 8 décembre 2025

**Les caisses de la
région de Portneuf**

 **Desjardins**